



Grand âge, santé, protection de l'enfance, formation professionnelle et service de proximité : le Groupe SOS et la Caisse des Dépôts, via la Banque des Territoires et sa filiale le groupe CDC Habitat, renforcent leur coopération pour faire émerger des solutions innovantes

Paris, le 15 octobre 2026

Accompagner le vieillissement, rapprocher les soins et les services du quotidien, mieux protéger les enfants et favoriser le maintien et le retour à l'emploi par la formation professionnelle : le Groupe SOS et le groupe Caisse des Dépôts, au travers de la Banque des Territoires et de sa filiale le groupe CDC Habitat, renforcent leur coopération pour faire émerger de nouveaux projets et donner une nouvelle dimension à des initiatives déjà engagées.

Cette nouvelle étape s'appuie sur plusieurs années de coopération et une conviction partagée : les réponses les plus efficaces sont conçues au plus près des besoins des personnes et des territoires.

À l'horizon 2030, les projets portés conjointement par le Groupe SOS et le groupe Caisse des Dépôts qui pourraient représenter près de 200 millions d'euros d'investissements au service des territoires, seront concentrés sur cinq priorités :

1. Concevoir de nouvelles réponses face au vieillissement

D'ici 2040, plus d'un quart de la population aura plus de 65 ans. Il est indispensable d'apporter dès aujourd'hui des réponses adaptées permettant aux personnes de bien vieillir. Cela passe autant par des solutions permettant de lutter contre la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile, que par l'accélération de la production et la rénovation d'habitats partagés et en particulier de résidences autonomes. Le groupe Caisse des Dépôts, à travers ses métiers et expertises, est engagé pour répondre à ces enjeux¹ et ambitionne d'accroître sa contribution grâce à ses liens renforcés avec les acteurs du secteur.

La Banque des Territoires et sa filiale le groupe CDC Habitat poursuivront la rénovation des résidences autonomie gérées par le Groupe SOS et travailleront ensemble à la construction et la gestion de nouvelles résidences. Le groupe CDC Habitat mobilisera son expertise pour développer de nouvelles solutions d'habitat adaptées au vieillissement, notamment à travers la création de résidences autonomes et de logements favorisant le maintien de l'autonomie.

2. Moderniser l'offre de santé et rapprocher les soins

Le Groupe SOS et la Caisse des Dépôts partagent une ambition commune : renforcer la résilience des acteurs de santé, soutenir l'innovation sociale et sanitaire dans les territoires et faire émerger des réponses nouvelles aux besoins insuffisamment couverts. Ensemble, les deux groupes mutualisent leurs expertises pour accompagner la modernisation d'établissements sanitaires et médico-sociaux, ainsi que des projets pilotes en prévention, en accès aux soins et en santé mentale.

¹ [Le Groupe Caisse des Dépôts mobilise 25 Md€ au travers de sa feuille de route santé grand âge pour 2025-2029](#)

3. Renforcer la protection de l'enfance et préparer l'autonomie des jeunes

77 %¹ des juges pour enfants déclarent avoir déjà renoncé à prononcer un placement faute de place adaptée, et près de la moitié des jeunes sans-abris âgés de 18 à 25 ans² sont d'anciens enfants placés. L'enjeu est double : offrir à chaque enfant concerné un accueil digne et adapté et sécuriser son passage à l'âge adulte pour éviter les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Acteur associatif majeur de la protection de l'enfance en France, avec 57 établissements et plus de 8 300 enfants et jeunes accompagnés, le Groupe SOS s'engage, avec l'appui de la Banque des Territoires, à créer et rénover des lieux d'accueil pour les enfants relevant de l'ASE et de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), pensés comme de véritables lieux de vie. Pour les jeunes majeurs, un contrat à impact social soutiendra leur autonomie. Une collaboration entre le dispositif La Maille, et le groupe CDC Habitat permettra de sécuriser le parcours résidentiel des jeunes sortant de l'ASE. En anticipant leurs besoins en logement et en mobilisant des solutions adaptées, les partenaires entendent faciliter l'accès à l'autonomie et prévenir les risques de rupture de parcours.

4. Ramener les services essentiels au cœur des territoires

Le Groupe SOS et la Caisse des Dépôts partagent une même ambition : agir là où les territoires font face à un recul des services essentiels, fragilisant à la fois le lien social, l'accès aux droits et le développement économique local. Dans les communes de montagne, 71% des habitants estiment ne pas avoir suffisamment accès aux services publics³. La disparition des commerces et des services de proximité fragilise l'attractivité des villages, pour les habitants comme pour les travailleurs saisonniers.

Pour y répondre, le Groupe SOS et la Banque des Territoires lancent les « *Espaces Refuges* » : des lieux uniques qui rassemblent, au cœur des villages de montagne, des services essentiels comme une épicerie, un café ou une permanence pour les démarches administratives. Fort de son expérience, le Groupe SOS accompagnera les communes dans la conception et le lancement de ces lieux, avec un cofinancement à hauteur de 80 % de la Banque des Territoires. L'appel à manifestation d'intérêt lancé aujourd'hui à l'occasion de la signature du partenariat permettra de sélectionner dix territoires pilotes, accompagnés jusqu'à fin 2027. L'accord porte également sur la reprise d'entreprises et la mobilité.

5. Faire de la formation un levier d'inclusion

Le Groupe SOS et la Caisse des Dépôts s'associent également pour renforcer l'accès à la formation et à la qualification des salariés du Groupe et des publics éloignés de l'emploi. A cette fin, ils expérimenteront les modèles de cofinancement des parcours, articulant le compte personnel de formation (CPF géré par la Caisse des Dépôts) avec les abondements des employeurs et des opérateurs de compétences (OPCO), ainsi qu'avec des financements publics (Régions, Départements, Fond social européen).

Ce partenariat crée un cadre de travail commun pour réduire le délai de mise en œuvre des nouveaux projets et permettre aux solutions déjà éprouvées de changer d'échelle. Il renforcera également l'accompagnement des structures non lucratives fragilisées, notamment dans les secteurs sanitaire et médico-social. L'objectif est de préserver les emplois et les services essentiels qu'elles rendent aux citoyens.

« Face aux défis du vieillissement, de la protection de l'enfance, de la santé ou encore de la revitalisation des territoires, aucun acteur ne peut agir seul. Avec la Caisse des Dépôts, nous faisons le choix d'une

¹ [Rapport « Des solutions innovantes pour les acteurs de l'enfance protégée. Une approche écosystémique qui peut changer la donne » \(Olivier Sichel, janvier 2025\)](#)

² [Le rapport public annuel 2025 | Cour des comptes](#)

³ Convention-cadre Caisse des Dépôts & Groupe SOS

action concrète et d'un changement d'échelle pour développer des solutions utiles, durables et accessibles à tous ». **Jean-Marc Borello, Coprésident du Groupe SOS**

« Le vieillissement de la population, l'accès aux soins, la protection de l'enfance sont des défis majeurs. La Caisse des Dépôts, investisseur de long terme au service de l'intérêt général, entend y répondre en mobilisant l'ensemble de ses métiers et outils aux côtés d'acteurs qui partagent nos valeurs et notre exigence d'utilité sociale, tels que le Groupe SOS. Ce partenariat prolonge une coopération déjà éprouvée et lui donne un cadre durable, y compris sur la formation professionnelle continue, levier essentiel de l'insertion et du maintien dans l'emploi. » déclarent **Marianne Kermoal-Berthomé, directrice des politiques sociales de la Caisse des Dépôts et Antoine Saintoyant, directeur général adjoint de la Caisse des Dépôts et directeur de la Banque des Territoires**

« Cette convention ouvre une nouvelle étape dans la coopération engagée depuis plusieurs années entre CDC Habitat, le Groupe SOS et ARPAVIE. Ensemble, nous avons déjà conduit d'importants programmes d'investissement au sein de résidences destinées aux personnes âgées. Forts de cette expérience commune, nous voulons aujourd'hui poursuivre le développement de solutions d'habitat adaptées au vieillissement et mobiliser notre savoir-faire pour accompagner vers l'autonomie les jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance. » **précise Clément Lecuivre, président du directoire de CDC Habitat.**

Groupe SOS et le groupe Caisse des Dépôts : un engagement commun éprouvé.

Ensemble, le Groupe SOS et la Caisse des Dépôts ont déjà contribué à la revitalisation de nombreux territoires à travers :

- 1000 Cafés et la Banque des Territoires, via le programme *Petites Villes de Demain*, qui ont accompagné plus de 350 communes dans le maintien ou l'ouverture de cafés ;
- Incroyables Territoires et Action Cœur de Ville, via la Banque des Territoires, grâce auxquels 400 nouveaux commerces se sont installés en centre-ville, avec un taux de pérennité supérieur à 80 % à trois ans ; ou encore la rénovation de lieux emblématiques comme La Citadelle à Marseille avec Acta Vista et le Sleep In de Paris, un centre de soins dont le bâtiment de sept étages sera démolé et reconstruit, avec 16 logements, pour un investissement de plus de 6 millions d'euros.
- Cette coopération a été étendue au grand âge, défi majeur des prochaines décennies, avec le rapprochement d'ARPAVIE et du Groupe SOS. Finalisé en juin 2025 grâce au soutien de la Caisse des Dépôts, il a fait émerger un acteur non lucratif de référence au service du bien vieillir.
- Enfin, les deux partenaires agissent contre la fracture numérique, qui touche 16 millions de personnes en France. Depuis 2023, la Banque des Territoires pilote et finance 13M, premier accélérateur dédié à l'inclusion numérique, opéré par le Groupe SOS avec H7, Groupe SOS Consulting, Nantes Métropole et la Métropole de Lyon. Le programme a déjà accompagné 16 structures, au bénéfice de près de 170 000 personnes.

De plus, partenaire historique du Groupe SOS et d'ARPAVIE, le groupe CDC Habitat est propriétaire de 39 résidences représentant 2 906 logements. Au cours des cinq dernières années, 10 résidences ont fait l'objet d'opérations de rénovation ou de réhabilitation, représentant 715 logements et plus de 29 M€ d'investissement.

À propos du Groupe SOS

Le Groupe SOS est une organisation à but non lucratif, engagée en faveur du vivre-ensemble. Il développe et unit des associations et entreprises sociales, reliées par leur engagement social et environnemental. Son action s'articule autour de deux grandes priorités : la gestion d'établissements non lucratifs dédiés à la jeunesse, à la santé, aux personnes vulnérables et aux personnes âgées ; la préparation d'un avenir durable et solidaire, avec

des projets ambitieux pour la transition écologique, la revitalisation territoriale, les commerces responsables et l'accès à la culture. Laïc et apaisant, il porte un véritable projet de société, centré sur l'intérêt général.

Avec 26 000 personnes employées, 2 millions de bénéficiaires chaque année et une présence dans 50 pays, le Groupe SOS prouve qu'un impact d'envergure est souhaitable, pour bâtir un avenir plus juste et solidaire.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

in f @ 

À propos de CDC Habitat

Filiale de la Caisse des Dépôts rattachée à la Banque des Territoires, le groupe CDC Habitat est un acteur majeur de l'habitat en France, avec 573 400 logements gérés sur l'ensemble du territoire, dans l'Hexagone et en Outre-mer.

Le Groupe s'attache à apporter à chacun une réponse adaptée à ses besoins et ce tout au long de sa vie, quelle que soit sa situation. Ses solutions d'habitat sont ainsi multiples et couvrent l'ensemble de l'offre immobilière résidentielle : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et libres, résidences étudiantes ou jeunes actifs, résidences pour seniors ou intergénérationnelles, accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé. Ancré dans les territoires à travers ses six directions interrégionales et ses filiales, CDC Habitat apporte des réponses sur mesure aux problématiques des collectivités locales. En tant qu'opérateur global de l'habitat d'intérêt public, CDC Habitat exerce sa mission au service l'intérêt général à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes, en lien avec sa raison d'être.

Contacts presse

Groupe SOS : Joakim Le Menestrel – joakim.le-menestrel@groupe-sos.org – 07 88 36 57 50

Caisse des Dépôts : Aurélie Imbert – aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

CDC Habitat : Isaline Ollivier – isaline.ollivier@cdc-habitat.fr – 07 63 34 67 97 / Léa Peuré – lea.peure@cdc-habitat.fr - 07 52 67 24 77